

12 novembre 2020

Réponse du Conseil administratif à la motion du 28 septembre 2016 de MM. Christo Ivanov, Didier Lyon, Jean Zahno, Pierre de Bocard, Jean-Philippe Haas, Grégoire Carasso, Daniel Sormanni, Pierre Scherb, Simon Gaberell, Sylvain Thévoz, Morten Gisselbaek et Sami Gashi: «Réalisons deux nouveaux terrains homologués dont un synthétique sur le site des Evaux pour la pratique du rugby».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant que:

- la Ville de Genève est propriétaire de 34,5% de la Fondation des Evaux (elle l'était de 40% lors de sa création);
- le programme d'optimisation des équipements sportifs (fiche 7.2 du Plan directeur communal 2020) indique que le programme planifié en 2010 ne suffit pas pour maintenir l'offre sportive à l'horizon 2030;
- la Ville de Genève a lancé une deuxième phase d'étude afin de définir une nouvelle planification en matière d'installations sportives: ceci devrait être formalisé en 2017 dans le but d'inscrire une optimisation de l'offre dans le Plan directeur communal;
- la motion M-1106 déposée le 20 novembre 2013 demandait la réalisation d'un nouveau terrain synthétique à Vessy ainsi que la rénovation complète de l'ancien;
- la réalisation d'un nouveau terrain synthétique à Vessy est prévue sur le terrain actuel en gazon, mais pas sur un nouveau terrain, faute de place;
- la saturation et la fermeture régulière pour des raisons météorologiques du seul terrain destiné à la pratique du rugby et du football américain sur notre commune de la Ville de Genève sont hélas trop fréquentes,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- le dépôt d'une proposition pour un crédit de réalisation sur le site des Evaux d'un nouveau terrain synthétique et d'un nouveau terrain en gazon homologués pour la pratique du rugby;
- qu'une attention particulière soit prise dans le choix des matériaux, notamment en prenant en compte le principe de précaution sanitaire, en privilégiant le liège par exemple.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La motion qui demande la réalisation de deux terrains de rugby sur le site des Evaux ne peut être traitée par la Ville de Genève comme demandé dans l'invite. En effet, le centre sportif des Evaux est géré par une fondation autonome regroupant cinq communes (Ville de Genève, Lancy, Onex, Confignon, Bernex).

Sollicitée par la soussignée en novembre 2020, la Fondation des Evaux a indiqué que l'ensemble de ses terrains sont occupés pour la pratique du football et que ces derniers sont actuellement largement sollicités en fin de journée par les équipes communales des cinq communes membres de la Fondation. En complément, la Fondation des Evaux indique que le plan directeur cantonal (PDCn) 2023-2026 (fiche P04) signale une possible extension du parc des Evaux, à l'ouest de ce dernier, sur les communes de Confignon et de Bernex. Les zones ainsi déclassées pourraient accueillir plusieurs terrains homologués pour la pratique du rugby.

Par ailleurs, la Ville de Genève a, en 2018, investi 2 millions de francs (proposition PR-1234) pour la transformation du terrain de rugby et de football américain, sis au centre sportif de Vessy, en un terrain synthétique répondant aux normes de compétition pour ces deux sports. Cette transformation a permis de doubler les heures d'utilisation et d'augmenter ainsi son utilisation (annuelle plutôt que saisonnière). Une grande partie des besoins liés à la pratique du rugby en Ville de Genève est couverte par cet investissement.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

La conseillère administrative:
Marie Barbey-Chappuis